F. A. C. 1. 38

SUPPLÉMENT

AUX OBSERVATIONS

SUR LE RAPPORT DE M. DEBOURGE,

RELATIF A LA VILLE D'ARLES;

Par P. A. ANTONELLE, *Député à l'Assemblée Nationale.*

Case FRC 13539

JE ne sais si l'on pourra supporter encore quelques mots sur M. le commissaire civil Debourge et sur son rapport.

Il sera pénible de les lire, puisqu'il m'est pénible de les tracer.

Aux jours où j'écrivis mes premières observations, cette même répugnance étoit moins difficile à surmonter; l'indignation m'aidoit à la vaincre.

Je sentois moins aussi l'amertume du dégoût, et je ne sais quel poids de contrainte et de gêne, parce que deux grands motifs m'avoient saisi, qui balançoient les dernières et adoucissoient l'autre. Je m'étois également pénétré, et de la nécessité qu'un tel fourbe fût connu, et de l'obligation où se trouvoit le ci-devant maire d'Arles de le démasquer à tous les yeux.

Le rapporteur de la *commission d'Arles* se

THE NEWBERRY LIBRARY

présentoit avec la plus tranquille assurance. Il avoit, pendant huit mois, trompé ou servi le ministère ; il venoit en imposer froidement à l'assemblée nationale de par le roi. Il sollicitoit en quelque sorte la sanction royale et les honneurs publics, pour la contre-révolution sous les armes, les scélérats en scapulaire, les persécuteurs sous les plumes noires ou sous l'écharpe ; il versoit le dénigrement et l'opprobre sur le malheur et la vertu. Il mentoit à la nation, il mentoit à l'Europe entière, pour qui rien n'est petit, rien ne reste ignoré de ce qui tient à la France et à ses agitations intestines. Il peignoit, précisément à revers, le présent et le passé, Arles tel qu'il fut d'abord, Arles tel qu'on le vit ensuite, les bons et les mauvais, les opprimés et les oppresseurs, les patriotes et les factieux.

Sans doute un semblable personnage méritoit peu de ménagemens et d'égards ; il étoit même difficile de ne pas l'honorer de quelque irritation ; mais, dans tous les cas, rien n'étoit plus instant que de lui arracher son faux visage ; on ne couroit pas le risque de défigurer le véritable, et s'il a paru difforme, ce ne fut pas la faute de l'homme qui le découvrit, ni du juge qui le considéroit ; le tort reste tout entier, ainsi que la honte, à ce front démasqué.

Je doute beaucoup, au surplus, qu'il m'ait été donné de l'offrir dans toute sa candeur ; il doit cacher encore bien des traits que je ne sais pas mettre à nud ; ce sera l'œuvre du temps, et le devoir des témoins.

Aujourd'hui, cependant, les calomnies du sieur Debourge sont reconnues, ses louanges appréciées ; déjà l'imposture est bien solemnellement démentie.

Le patriotisme, d'ailleurs, est libre enfin, ou va bientôt l'être, dans une ville que l'on déshonoroit en l'y retenant esclave; il relève sa tête, trop long-temps inclinée; il y présente un front demeuré calme et fier sous les outrages, comme son cœur restoit incorrompu au sein de toutes les infortunes.

De longues humiliations ne purent en altérer la sérénité; le ressentiment des plus cruelles injustices ne viendra pas en aigrir ou en dégrader la naturelle douceur, la bonté généreuse. Je suis bien sûr que les patriotes d'Arles ne voudront pas se venger.

Mais ils nous doivent la vérité; nous la réclamons pour l'intérêt de la chose publique; nous la réclamons toute entière : c'est sur-tout en ce genre qu'elle n'est la chose particulière d'aucun homme, ni de plusieurs; elle est essentiellement une propriété commune.

Cette vérité fut captive dans Arles, comme le patriotisme, avec le patriotisme, pour le désespoir du patriotisme. Ce n'étoit là qu'un seul et même esclavage. Le moment qui brise leur chaîne commune doit nous les rendre ensemble, et nous les rendre dans la franchise et l'abandon de l'entière liberté.

Le joug imposé par la terreur est détruit; les fers que forgèrent l'iniquité et la haine viennent de tomber : il ne faut y substituer ni les liens de la timidité, ni les voiles d'un ménagement pusillanime. Il ne suffit pas que le patriotisme et la vérité continuent d'être inséparables, il faut qu'ils se montrent et qu'ils éclatent; il faut que la vérité frappe tous les regards; il faut qu'elle révèle tous les crimes, et signale tous les criminels. Si l'on ne veut ni les punir, ni les poursuivre, il

faut au moins les connoître. Ils perdront alors quelque chose de leur étrange audace ; ils perdront aussi de leur crédit et de leur ascendant ; ils seront moins dangereux sous tous ces rapports.

Qu'on nous les nomme donc ; ou bientôt, ces ennemis publics, un moment étonnés, mais ramenés ensuite à leurs premières espérances, plus irrités alors, avertis seulement de se rendre vigilans et habiles, conservant tous leurs mêmes moyens d'effrayer le timide, d'abuser le simple, d'embarrasser le scrupuleux ou l'irrésolu, de contenir même le sage, de séduire les fous et d'enhardir les traîtres, rallieront un parti dominateur, et nous affligeront encore de leur affreux triomphe.

Il importe peu que leur déroute aujourd'hui paroisse complette ; ce ne seroit pas même assez que leur défaite se consommât dans ce moment, si une soumission fausse ou précaire, des crimes palliés, des noms dissimulés, une évasion favorisée, nous préparoient de nouveaux combats.

Il ne suffit pas non plus de chanter gaiment des *Te Deum* civiques, ou de crier victoire du haut de la tribune ; cela fait grand plaisir, sans doute ; cela fait encore un bien réel ; mais ce n'est point assez.

Il ne suffit pas même d'obtenir un bon décret ; cela vaut mieux incontestablement ; mais ce n'est pas tout encore.

Ce qui nous importe essentiellement, soit dans la ville d'Arles, soit dans toute autre partie de ce qui s'appelle encore l'empire françois, c'est que les hommes de bien, les francs patriotes, se mettent en position de n'avoir plus besoin de battre les ennemis de la chose publique.

Or, pour n'avoir plus besoin de les battre, il faut d'abord les réduire à l'impossibilité d'attaquer; il faut ensuite leur rendre évidente la nécessité de se soumettre; il faut encore, par la seule force des choses, les contraindre à rester soumis.

C'est dire, en d'autres termes, que nous devons les condamner à l'impuissance; et peut-être, en effet, serons-nous forcés d'en venir là, mais par des moyens bien simples, par des moyens sages et doux.

Ces hommes pervers sont infiniment peu nombreux; ils ne peuvent rien par eux-mêmes contre la masse des autres. Ils ne la troublent et ne la fatiguent qu'en la divisant; ils ne la divisent que parce qu'ils trompent; ils ne trompent, que parce qu'ils ne sont pas connus; ils ne sont méconnus, que par une suite de cette fausse sagesse qui nous enseigne à taire ce que le salut commun ordonne de publier.

La véritable sagesse est celle qui sauve l'état, qui ramène et conserve le véritable ordre public, qui dénonce et rejette les ennemis de l'égalité, seuls et éternels perturbateurs, qui rallie ainsi les bons citoyens, et les tient unis contre les entreprises des méchans.

Si les hommes de bien avoient eu plus de résolution, ils auroient eu plus de franchise, et cette franchise seule eût doublé leur force. Il n'y a rien sous le ciel de plus fort que la vertu courageuse et reconnue; il n'y a rien de plus foible que le vice découvert.

Je le repète, ces malheureux ne vivent que d'artifices et de mensonges; ils ne dominent que par l'erreur; toute leur puissance est dans l'ignorance d'autrui; ils ne sont forts que par le

secret, lâchement gardé par le sage, de leur sotise et de leur perversité.

Et certes, s'il eût osé parler et tout dire, si, dans le cours de la révolution, chacun, selon ses moyens, eût en tout lieu répandu la lumière, encouragé celui qui la montroit, soutenu, guidé celui qui la cherchoit ; si l'on n'eût pas souffert, en un mot, que le simple fût par-tout abusé, jamais les honteux succès des *chiffonniers* (1), de toute époque ainsi que de toute commune, n'auroient sali quelques parties du tableau de la régénération françoise, et dans le grand registre de la plus belle des révolutions, toutes les pages seroient un souvenir heureux et un titre de gloire.

Il y a peu de proportion, je le sens, entre ce que je viens de dire et ce que je dois y ajouter, mais il y a du moins relation sensible, puisqu'il s'agit des recherches à faire, et des derniers renseignemens à se procurer sur leurs auteurs immédiats des longs troubles d'Arles, sur les moyens qu'ils ont employés pour y opérer le plus triste et le moins prévu des renversemens, sur la faveur enfin, et sur l'appui qu'ils ont trouvé dans la connivence de tel ou tel protecteur.

Sans doute, là comme ailleurs, le vœu unanime des patriotes, seroit qu'on ne fût pas forcé de punir, et leur opinion sera de pardonner tout ce qui peut être pardonné.

Mais ils sentiront aussi qu'il faut tout connoître et tout publier.

---

(1) Mot que l'on aspiroit à rendre typique et générique, de manière que si l'œuvre du bouleversement s'opéroit, on rangeroit naturellement sous ce nom tous les contre-révolutionnaires de l'intérieur ; que l'on eut pu classer ensuite, sous autant de noms divers, que l'on y auroit aperçu d'espèces distinctes.

Déjà le cri soutenu des villes environnantes et des départemens de l'empire, s'est élevé, et continue de se faire entendre, contre l'incivisme persécuteur et l'insolente révolte des *chiffonniers*.

Déjà la voix accusatrice des corps administratifs, municipaux, judiciaires, a formellement dénoncé leurs excés, et l'inconcevable tolérance de *leur* directoire et de *leur* commissaire.

Déjà, en confirmation et à l'appui d'un sentiment si général, d'une notoriété si éclatante, les divers comités de l'assemblée nationale ont reçu d'elle un nombre de pièces d'instruction, en forme plus ou moins probante.

On a vu quelle est l'impatience de M. Bonnemant (1), président du tribunal du district d'Arles, qui vient révéler à l'assemblée nationale les *vexations*, les *attentats*, les *complots*, les *scénes d'horreur dont l'histoire n'offre pas d'exemple*, etc. et qu'il présente comme le tableau de la situation permanente de la ville d'Arles, au temps même où M. Debourge la trouve *animée d'un* SI BON *esprit*. On a vu ce qu'il pense et comment il parle de ces ABOMINABLES *fonctionnaires publics*, que M. Debourge répute D'EXCELLENS CHOIX. On a vu qu'indépendamment des PIÈCES DE CONVICTION.... *qui contiennent les* PREUVES *de leur* SINISTRE PROJET, et que M. Bonnemant a *recueillies* sur les lieux mêmes, il pense que l'assemblée a déjà *en son pouvoir des preuves plus que suffisantes pour prononcer contre les fonctionnaires d'Arles le décret d'accusation que la nation entière sollicite depuis long-temps, et qu'elle attend avec impatience de sa justice.*

(1) Ci-devant membre de l'assemblée constituante.

Enfin, l'on dit aujourd'hui que les hommes de bien, redevenus libres dans Arles par la fuite ou l'épouvante des pervers, vont bientôt faire entendre leur voix si long-temps muette. Tout sera connu, je n'en doute pas, tout sera réparé, tout rentrera dans son état naturel; et sortant pur du sein des orages, se préservant désormais de corruptions étrangères, le caractère arlésien se montrera tel qu'il est en effet, généreux, confiant et doux; alors seulement le titre de *monnedier* ne sera plus une distinction; nous le seront tous; alors il ne pourra plus être question de les défendre, car personne ne les attaquera; alors, sans doute, on oubliera ce commissaire civil, qui ne fut pas digne de les apprécier. Aujourd'hui, je me vois forcé d'y penser un moment encore, pour relever, dans son rapport, un passage que j'avois cru pouvoir laisser là comme plusieurs autres, mais qui, m'a-t-on dit, a fait quelque sensation.

Ce que je vais dire, pour être lu dans son véritable lieu, devroit avoir été placé dans mes observations avant le numéro 16, et immédiatement après ces mots de la page 29: — *Qui connoît bien les meneurs* CHIFFONIERS *et M. le commissaire.*

Il ose dire aujourd'hui, dans ce rapport au roi, qu'à l'époque de sa première mission à Arles, après l'explosion des 9 et 10 juin, « *il* » *reconnut que l'agitation des esprits provenoit* » sur-tout *de la crainte qu'inspiroient les* » VEXATIONS *que plusieurs officiers municipaux* » *avoient fait éprouver aux personnes de l'un* » *et l'autre sexe qui* FRÉQUENTOIENT *les messes* » *des prêtres* NON ASSERMENTÉS. »

Ces prétendues VEXATIONS n'ont jamais eu d'autre existence que le son même de ce mot,

prononcé par les *chiffonniers*, et la place qu'il occupe sur les lignes d'un rapport où sont recueillies toutes leurs impostures. Eh ! comment cela auroit-il pu être entrepris, ou bien alors, un seul moment supporté dans une ville si *royaliste* et si *romaine*; dans une ville où la foule des insermentés et de leurs dévotes, et des exécrateurs de ce serment, domineroient les consciences et les pensées; où tant d'hommes étoient, sur ce point, au niveau de la femme des champs, et grand nombre de femmes à la mesure de l'enfant crédule; dans une ville où les fomentateurs ramassoient et rattroupoient les races diverses de l'espèce si variée des mécontens, que l'on croisoit encore, pour leur amélioration, par l'accouplement des étourdis, des brouillons, des imbécilles; dans une ville, dis-je, où ces meneurs, travaillant à plaisir toutes les plus mauvaises dispositions du cœur humain, les fécondoient, si cela peut se dire, par le saint engrais du fanatisme, et maintenoient ainsi dans un état habituel de crédit et de puissance ces réfractaires que la foule égarée ne quittoit plus; dans une ville où la garde nationale avoit voulu et contraignoit la commune à solder un aumônier non assermenté, lequel toutefois, à la sollicitation d'un homme sage, eut ensuite l'air de vouloir remplir ce devoir du citoyen, mais satisfit seulement à la forme, pour se donner le plaisir d'une prompte rétractation; dans une ville, enfin, et je prie qu'on y regarde, car ce dernier point de vue réunit et supplée bien des développemens; dans une ville où les mille distributeurs de petits enseignemens, de pieuses diffamations, d'inexorables haines, les directeurs cachés, les agens connus, les instituteurs, émules

en cela des institutrices, et les simples maîtres d'école, et ces bons frères ignorantins, et les faiseurs de pamphelets, de cantiques, de vaudevilles, les chansonniers de la naissante *chiffone*, ses beaux esprits, ses discoureurs, ses fabulistes, etc. *hoc genus omne*, s'étoient, en quelque sorte, ligués pour le renversement de la raison publique, l'accréditement des puérilités les plus niaises, l'entière réhabilitation de toutes les doctrines si justement déshonorées?

On les voyoit, depuis un temps, agiter sans relâche l'imagination de tout ce troupeau qu'on ne fait aller qu'en l'égarant, et tendre de concert et le pousser ensemble vers deux abîmes, que l'on approche à mesure que la raison cède, au fond desquels on tombe lorsqu'elle est abattue. Les *chiffoniers* ne s'y étoient pas précipités encore, il est vrai; mais ils chanceloient près des bords, et les progrès de la double ivresse étoient déjà sensibles.

D'une part, l'enthousiasme et la foi pour la toute puissance du trône, et l'infaillibilité du saint-siége, soumettoient tout au sceptre et à la thiare, de telle sorte, que l'opinion présumée d'un roi PRISONNIER, qui n'osoit parler, *effaçoit* à leurs yeux le code public d'une nation RÉVOLTÉE, qui se disoit libre; de telle sorte encore, que les décrets disparoissoient devant les bulles, et qu'un bref du pape étoit la loi souveraine.

D'autre part, l'aversion et le mépris pour les vérités éternelles et simples de la philosophie et de la déclaration des droits, se prononcèrent si fortement, que ceux qui ne les avoient jamais dissimulées, et ceux qui les avoient plus récemment reconnues, devinrent soudainement l'objet

de la haîne commune et du décri public, Le patriote et le vrai sage, car on peut les confondre aujourd'hui, enveloppés de calomnies atroces, fatigués de tracasseries et de dégoûts, dévoués aux persécutions et à l'outrage, s'étonnoient de recevoir un tel prix de leurs continuels sacrifices, et d'être ainsi traités par ceux-là mêmes dont, en des jours plus heureux, ils avoient tant menagé la foiblesse et les erreurs. Le prêtre-citoyen, sur-tout, étoit, plus qn'aucun autre, en horreur à ces enfans trompés, et cela se conçoit bien; car, dans l'opinion qu'ils avoient de lui, se mêloit nécessairement l'idée de l'apostasie et du sacrilège, qui en faisoit un véritable démon à leurs yeux; et leurs inspirateurs ne manquoient pas d'entretenir cette belle idée. Or, puisqne tout ce monde là continuoit ou recommençoit à croire aux démons, au pape, à la souveraineté des rois, il est sensible que rien ne devoit leur paroître plus criminel ou plus fou que le franc patriotisme... Je donne à juger, à présent, ce qui résultoit naturellement de cet état des têtes, et quel parti pouvoient en tirer les ambitieux, et tous les perturbateurs de leur faction. N'est-il pas évident, que le patriote seul et le prêtre-citoyen, devoient *éprouver des vexations et des outrages*?...

Ce qui devoit naturellement avoir lieu, ne manqua pas d'arriver en effet. Cela avoit été souvent essayé, cela fut soigneusement préparé pendant mon absence; cela mûrit enfin, et eut son grand effet aux jours affreux que je rappelle ici, jours auxquels le glaive du scélérat, le couteau du fanatique, et le poignard du traître alloient frapper; jours auxquels la prudence, le sang-froid et l'intrépidité d'un homme que je ne

nomme point, la surveillance de quelques autres, et l'excellent naturel de la race Arlésienne, ne permirent pas d'achever le crime; jours enfin où commença, d'une manière atroce et pour ne plus finir, la guerre de diffamations et de sévices contre ces patriotes que les meneurs n'avoient pu faire immoler.

Sur cela, M. le commissaire poursuit, en déclarant, « que ces causes lui parurent si peu malfaïsantes, si peu redoutables dans leurs effets, » qu'il crut devoir s'abstenir de faire imprimer » et AFFICHER une PROCLAMATION qu'il avoit préparée, concernant toutes voies de fait, etc. ».

Il est vrai que cette PROCLAMATION ne fut pas AFFICHÉE, et l'on en voit assez la raison; mais, en revanche, M. le commissaire alloit semant dans tous les quartiers des discours accommodés aux circonstances, et merveilleusement propres à seconder les vues de cette faction, qui, dans notre département, le reconnoissoit pour protecteur et pour avoué. Nul, plus que lui, n'en étoit digne, pas même Achille Villardy (1), qui, d'office et sans réquisition, fut son accompagnateur, je ne sais dans quelles vues. Celui-ci, contre son usage, ne disoit mot. Quant à l'autre, je le voyois alternativement papiste ou monarchien, ministériel ou missionnaire; mais sous ces deux formes, constamment aristocrate au fond, tantôt railler et rire sardoniquement de ce qu'il y a de plus respectable dans nos principes constitutionnels, tantôt parler en séraphin de ces niaiseries de dogme et de culte, bien pitoyables, sans doute, mais là, très-

(1) Vice-président du directoire du département des Bouches-du-Rhône.

influentes ; tantôt, et plus fréquemment encore, et avec une affectation très-marquée, décrier tous les patriotes en style général, dénigrer plus soigneusement les patriotes de nos contrées, diffamer enfin, par-dessus tous les autres, les patriotes de Nîmes, les patriotes d'Aix, les patriotes de Toulon, les patriotes de Marseille, ceux-là même qui, depuis trois ans, défendent et préservent cette partie de la France d'une contre-révolution vingt fois avortée et toujours menaçante.

Un patriote de la *rigoureuse observance*, mais dont M. Debourge s'est étudié à tromper la bonne-foi et à fléchir la sévérité ; un patriote, qui, d'ailleurs, est trop continuellement dévoué à des travaux d'une plus haute importance et d'un intérêt plus général, pour se condamner à lire les différentes pièces relatives à l'affaire d'Arles qu'il ne connoissoit pas alors, a dit, en parlant de la conduite de M. Debourge pendant la durée de sa commission :

« Son aversion pour les sociétés populaires, » son penchant aux moyens de sévérité, l'ont » égaré dans cette carrière ; il n'a pas assez dis- » tingué les temps de révolution des temps de » paix ; il a appelé les désordres pour avoir » voulu précipiter l'ordre »....

Patriote Brissot, où nous conduisez-vous, et de quel temps prétendez-vous parler ? Si véritablement vous nous ramenez dans Arles ; si vous y retracez le souvenir du bouleversement des 9 et 10 juin ; si vous nous entretenez de la première mission de M. Debourge ; alors, à mon tour, je vous redis très-affirmativement : la révolution, comme vous l'entendez et comme l'entendent tous les bons citoyens, sembloit

faite et terminée dans Arles. Nulle part elle ne s'étoit opérée avec moins de violence et de secousse. Aussi long-temps que les patriotes, dont elle étoit l'ouvrage, furent écoutés, Arles se maintint *paisible* et calme; Arles paroissoit ne devoir jamais cesser de l'être. L'inexplicable soulèvement qui, tout à coup, y naturalisa le *désordre* et la baine, commença la CONTRE-RÉVOLUTION, dans tous les sens de ce mot. Cette famille, jusques-là si tranquille, entre tout-à-coup en effervescence; des cœurs, dont rien ne devoit troubler la sécurité, des cœurs qui sembloient même endormis dans la PAIX d'une constitution libre et douce, s'émeuvent et s'exaspèrent; et voilà que, du premier bond, ils atteignent le plus haut point de l'agitation et de l'incivisme. M. Debourge, subitement appelé par les séditieux *amis de la religion et du roi*, M. Debourge, non moins subitement accouru pour mettre à profit un aussi beau moment, ne commit assurément pas la faute de *vouloir y précipiter l'ordre par les moyens de sévérité*; il y apporta tout uniment la joie d'un complice et la perfidie d'un traître.

Que si vous redescendez avec nous aux jours de sa seconde mission, à cette époque où la faction *chifonnière*, après quatre mois d'intrigues, de séductions, de menaces, de manœuvres infinies et perpétuelles, de violences et d'enrôlemens; après avoir traîné et tourmenté la chose publique dans tous les sentiers de la désorganisation et du trouble, avoit ouvert enfin, depuis peu, la grande route, ou plutôt le large abîme du renversement et de la révolte; je vous répète encore, et non moins affirmativement: bien loin que M. Debourge *se soit égaré dans*

cette carrière pour avoir voulu précipiter l'ordre par les moyens de sévérité, il a tout maintenu dans le *désordre* que la chiffonne avoit arrangé. Il s'est occupé, de concert avec elle, à en faire un despotisme avoué, une iniquité fixe et permanente, un état d'oppression et de désespoir vraiment immuable. Il a voulu, comme elle, que la constituion immolât deux fois les *monnediers*. Ils avoient tout souffert pour l'établir; ils devoient tout souffrir, parce qu'on la renversoit : l'implacable haine n'a donc pas d'autre logique.

J'observe encore, patriote Brissot, qu'en nous parlant de l'AVERSION de M. Debourge *pour les sociétés populaires*, et de son PENCHANT aux moyens de SÉVÉRITÉ, vous donnez de lui, sans doute, une idée aussi repoussante que juste; mais vous cumulez, sans vous en appercevoir, deux principes de détermination qui peuvent se contrarier mutuellement par tous les degrés de la discordance, jusqu'à la parfaite opposition; et cela se prouve, sans sortir du sujet qui nous occupe. En effet, c'est précisément cette inconstitutionnelle, cette aristocratique AVERSION, ce sont encore tous les sentimens et les principes inséparables d'une telle AVERSION, qui lui défendoient d'être *sévère* sur les excès des CHIFFONNIERS; car ces excès étoient l'effet naturel de cette même AVERSION, de ces mêmes *sentimens*, de ces mêmes *principes*. Aussi, n'a-t-il eu garde d'y opposer *les moyens de sévérité*; il a préféré les moyens de connivence, et l'on doit reconnoître que cela étoit plus facile et plus sûr. Mais aussi l'on doit conclure avec moi, et par respect pour l'évidence, non pas comme vous le dites, trop indulgent Brissot, qu'un VRAI

PATRIOTE, qu'UN AMI DU PEUPLE *ne se fût point conduit comme M. Debourge*; mais qu'un ennemi des *patriotes*, un aristocrate consommé ne se seroit pas autrement conduit.

Il est cependant une chose que ce juge SÉVERE n'a pas voulu tolérer, qu'il a même formellement condamnée, *comme trop dangereuse à laisser subsister.* On ne peut, à son avis, se dispenser de *poursuivre, comme perturbateurs du repos public, ceux qui emploient les qualifications de* CHIFFONNIERS *et de* MONNEDIERS. *Jamais*, ajoute-t-il, *il ne s'est présenté d'occasion de témoigner à cet égard notre douleur et notre improbation, que nous ne l'ayons* AVIDEMENT *saisie.* Voyons cela ; car la preuve nous en est offerte. (1)

(1) Passez aux observations.

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien. Avril 1792.